



## **Texte Action CA Académique du SNES-FSU Orléans-Tours**

### Contexte général

Janvier 2018 est là, et les premiers cadeaux des ordonnances Travail : des entreprises se préparent déjà à lancer des procédures de rupture conventionnelle collective, avec comme principal objectif de licencier des personnes en CDI. Dans la fonction publique, les cadeaux de janvier 2018 sont là aussi : hausse de la CSG compensée partiellement et uniquement pour les actifs, jour de carence, et toujours le gel du point d'indice et le blocage des pensions. La construction d'une mobilisation se heurte à la difficulté de construction unitaire, à l'image du 10 octobre, et d'une certaine bienveillance ou d'une certaine ignorance sur la portée et les sous-entendus des projets de réforme tous azimuts du gouvernement.

Dans l'éducation, la réforme contestée de l'accès à l'enseignement supérieur est mise en place malgré l'opposition majoritaire des personnels, et génèrent des difficultés dans les établissements, faisant porter des responsabilités fortes sur les enseignant-es, tout en excluant de fait les PSY-EN de ce qui est pourtant le cœur de leur métier : la construction d'un projet d'orientation avec l'élève.

La réforme du baccalauréat et conséquemment du lycée est en cours. La mission menée par Pierre Mathiot de « consultation » se mène alors que la conclusion est pré-écrite dans le programme présidentiel, et est pilotée largement par la seule considération du « nombre d'épreuves » terminales ou en cours de formation. Intérêt pédagogique, culture commune, élévation générale des qualifications sont des sujets très secondaires voire absents de ce qui ressort des pseudo-consultations. Si tout n'est pas figé, la modularité des enseignements et le développement de l'évaluation locale sont bien les majeures qui guident ce projet de réforme. Des inquiétudes persistent aussi sur le maintien ou non de la voie technologique mais aussi de l'éventuelle disparition des enseignements d'exploration de l'enseignement technique avec le risque de perte de postes et de vivier pour la voie technologique.

La suppression de 2600 emplois d'enseignants stagiaires au budget (1300 EQTP) et la diminution de 20% du nombre de postes au concours auront des conséquences fortes sur les établissements alors que ces supports, s'ils n'étaient pas tous pourvus, permettaient de recruter des non-titulaires pour faire face aux besoins.

### Contexte académique

Le SNES, dans la FSU, a porté au CTA et au CAEN son analyse des conditions de rentrée dans l'académie. Le bilan des examens de juin n'est pas bon, accusant une baisse dans presque toutes les

séries. Pour le SNES, le lien est évident avec le développement des postes qui ne sont pas pourvus chaque année : au mois de juin 2017 ce sont encore 295 postes qui n'ont encore pas été pourvus, fragilisant les conditions d'études des élèves. Globalement, notre académie a bénéficié de créations de postes mais qui ne sont pas à la hauteur de l'explosion des effectifs. La rentrée 2018 sera encore plus difficile, puisque les effectifs vont continuer de croître dans le second degré, alors que il y aura 12 postes d'enseignants en moins, zéro création de postes dans les autres corps, et suppression de 9 postes d'administratifs.

De plus, alors que le pourcentage d'apprentis est supérieur aux autres académies, la Région continue de vouloir développer à tout va l'apprentissage, au détriment de la formation professionnelle sous statut scolaire, et sous des prétextes fallacieux. Le SNES s'y oppose, tout comme il s'est opposé à la réforme des BTS Arts Appliqués. Il n'est pas acceptable que cette réforme conduise à favoriser les lycées privées au détriment des lycées publics. Le SNES exige que chaque établissement qui accueille un BTS Arts Appliqués offre une première année de DNMADE.

Le SNES s'inquiète des projets de fusion de petits établissements dans certains départements, et a dénoncé en CTA l'entourloupe qui consiste à proposer aux enseignant-es et aux familles de suivre des cours en visio-conférence d'un établissement à l'autre pour pallier le manque de profs, notamment en lettres classiques, lié à la crise du recrutement.

Localement, le SNES-FSU se félicite d'avoir obtenu la rémunération des TPE pour l'année en cours et le rattrapage de l'année précédente. Il continuera à soutenir les collègues de lettres pour que les conditions de l'EAF soient les plus satisfaisantes possibles.

### Actions

Le SNES-FSU académique continuera d'informer les collègues par tous les moyens sur les conditions de rentrée et la réforme du lycée. La CA appelle les sections d'établissement, en lien avec les sections départementales, à organiser en janvier/février des réunions d'information syndicale afin de débattre, avec les collègues, des conséquences des réformes en cours sur nos conditions de travail et les conditions d'études de nos élèves. Le SNES-FSU proposera et déposera des motions dans les établissements concernant la rentrée et la réforme du lycée, organisera des assemblés générales dans les départements, et s'attachera à construire les liens nécessaires à la lutte avec toutes les organisations notamment de parents, de lycéens et d'étudiants.

Le SNES soutiendra et relatera toutes les actions locales dans le cadre notamment de la préparation de la prochaine rentrée. Le congrès d'étude sur le lycée organisé à Tours le 25 janvier doit être l'occasion de débattre avec les collègues du lycée que nous voulons.

Toutes les actions seront relayées nationalement afin de faire entendre la voix des personnels. La CA du SNES Orléans-Tours appelle les collègues à se rassembler le 7 février pour faire entendre leur mécontentement concernant la préparation de la rentrée et les réformes en cours, dont les modalités seront définies avec les autres syndicats de l'éducation de la FSU. Le lendemain, le 8 février, aura lieu la journée FSU sur l'enseignement professionnelle.

Le SNES-FSU d'Orléans-Tours demande que, dès que sera connu le rapport Mathiot, une réunion intersyndicale la plus large possible soit organisée afin de préparer une journée de grève à la rentrée de mars et la construction d'une grande campagne d'information et de mobilisation.

Concernant Parcours Sup, le SNES-FSU rappelle que les PSY-EN sont les professionnels qualifiés pour travailler le projet d'orientation des élèves, et appelle les professeurs principaux à envoyer les élèves vers les PSY-EN.

La section académique continuera d'œuvrer aux côtés des retraités pour porter leurs revendications, alors que les pensions vont être impactées par la hausse de la CSG. Il les appelle à venir nombreux à l'assemblée générale du 6 février. Au niveau national, la FSU doit mener avec les autres organisations un combat en faveur d'un financement solidaire de l'assurance maladie qui s'appuie sur le travail et les salaires.

### Motion MIE

A l'heure où les autorités publiques, l'État et les instances européennes renoncent à exercer leurs responsabilités dans l'accueil des réfugiés victimes des guerres, des violences et des discriminations dans leur pays d'origine, le SNES-FSU réaffirme la nécessité de mettre à l'abri, de protéger et d'appliquer le droit à l'éducation pour les mineurs étrangers isolés.